

Intervento André Lange :

Je suis l'un des 40 individus qui ont contribué à la consultation de la Commission sur la directive.

Dans ces 10 dernières années les entreprises européennes ont perdu 5% de part du marché mondiale de l'audiovisuel. C'est la preuve que les politiques menées jusqu'à présent n'ont pas été efficaces.

La transparence –qui est un prerequisite pour la politique européenne- n'est plus du tout une priorité et l'UE ne connaît la propriété des entreprises audiovisuelles qui opèrent en Europe.

Youtube aujourd'hui c'est un service de broadcasting qui se trouve hors des règles.

Et l'armonisation des règles avec les pays hors UE a été empêché par l'absence de modernisation de la Convention dans le cadre du CoE. C'est pour ça que un des grands services VoD s'est positionné en Suisse, vu que la convention ne dit rien sur les services VoD.

Pour ne parler des services qui sont basés aux USA, comme Google movie, qui est fourni par défaut sur tous les logiciels Android.

Si on commence à brader les règles, la réaction naturelle serait que les entreprises commencent à fuir leurs pays pour s'établir dans des pays moins exigeants.

La France a assujéti les plateformes VoD basées à l'étranger à contribution au CNC. Mais cette procédure est bloquée par la Commission pendant une année.

Si ça continue comme ça, dans dix ans le financement de la production via des prélèvements obligatoires sera détruit partout en Europe.